

2011-08-17-MISE AU POINT

SOURCE : <http://argent.canoe.ca/lca/affaires/quebec/archives/2011/08/20110817-060416.html>

Chantier Davie: 125M\$ pour des navires jamais construits

17 août 2011 | 06h04

- Nouvelle
- Commentaires

Annie Saint-Pierre
Agence QMI

La firme Ocean Hotels veut savoir où sont passés les 125 millions de dollars qu'elle a versé au chantier Davie, à Lévis, pour la construction de deux navires qui n'ont jamais pris forme depuis la signature du contrat il y a quatre ans.



(Photo: Agence QMI)

Le «Journal de Québec» a appris que l'entreprise de Chypre, liée à Cardiff Marine et contrôlée par l'armateur grec George Economou, a entrepris des démarches juridiques en Norvège et au Québec dans le but retracer la somme de 125 millions de dollars versés en différents paiements à l'intérieur de son contrat de construction de deux navires hôtels qui n'ont même pas été entrepris chez Davie depuis 2007.

Le chantier n'avait que deux clients; Ocean Hôtels qui a commandé deux navires jamais construits et Cecon ASA qui en avait commandé trois, toujours inachevés.

Dans le plan que propose maintenant le nouveau propriétaire de Davie, Upper Lakes, il se trouve que les trois bateaux de Cecon pourraient être complétés dans l'avenir, ce qui n'est pas le cas de ceux de Ocean Hotels.

Requête

Initialement, Ocean Hotels proposait de payer 205 millions pour ses deux bateaux, le contrat a été rehaussé à 225 millions vu une hausse des coûts de construction et un manque de productivité, mais aucune pièce concrète, encore moins la coque ou autre, n'a été construite au chantier maritime de Lévis.

Dans une requête présentée à la cour, on peut lire que Ocean Hotels a tout de même payé 63 millions pour l'un des navires et 58 millions pour l'autre alors qu'aucun travail n'a été exécuté.

Il s'agit d'un fait troublant que le juge Étienne Parent a d'ailleurs retenu dans son dernier jugement qui parle d'un « préjudice indéniable » pour cette entreprise. D'ailleurs, le gouvernement fédéral est également dans le même pétrin, ayant avancé 53 millions de dollars, par Exportation et Développement Canada, afin de financer la construction de ces deux mêmes navires qui n'ont même pas passés l'étape de l'ingénierie.

Créanciers

La démarche légale entreprise par Ocean Hotels devant le tribunal québécois vise à la faire reconnaître comme un créancier ordinaire avec les autres fournisseurs de Davie. À peine un million de dollars leur serait versé sur des dettes totales de 32 millions.

Selon nos informations, ce client étranger envisage ensuite d'autres démarches juridiques, des poursuites sont à l'étude et les propriétaires norvégiens Teco sont principalement visés. « Il y a des gens qui géraient le chantier Davie pendant tout ce temps et il y a des questions à poser sur l'utilisation des entrées d'argent », a dit une source impliquée au dossier.

Malheureusement, il n'a pas été possible de s'entretenir avec le vice-président de Upper Lakes, M. Richard Bertrand, pour commenter la nouvelle.